



**Anderlecht le 4 novembre 2019**

## **Le service des SPORTS condamne les événements survenus durant le match U-17A RSCA – ASE Chastre**

**Comme vous l'avez probablement appris dans la presse, des incidents se sont produits le samedi 26 octobre dernier à la suite du match entre l'U-17A du RSC Anderlecht et l'ASE Chastre, sur le terrain de football communal situé rue du Transvaal. Après la deuxième mi-temps, quelques jeunes sont entrés sur le terrain et des échauffourées ont éclaté.**

Lesdits échauffourées ont pour origine une bagarre qui aurait eu lieu entre l'arbitre de la rencontre et un jeune quelques jours plus tôt. Les responsables du FEFA n'étaient pas au courant de ces antécédents et estiment que, au courant de la situation avant le début de la rencontre, l'arbitre aurait dû signaler le caractère potentiellement dangereux de la situation.

La Fédération belge de football a dès lors donné une suspension administrative par rapport au terrain de foot afin qu'aucun match ne puisse y être disputé avant le 7 novembre. Le FEFA a également décidé de porter plainte suite à ces événements.

Le service des Sports d'Anderlecht par la voix de son échevin Julien Milquet, tient à souligner que le FEFA, le programme qui aide les jeunes à l'école et leur donne la possibilité de s'entraîner et de jouer des matches en maillot mauve, n'a donc rien à voir avec ces incidents et qu'il condamne fermement ces derniers, ainsi que toute forme de violences, discriminations etc.

Tant les responsables du club de Chastres que les spectateurs neutres présents sur place ont souligné la gestion de l'incident de la part du FEFA.

Par ailleurs, nous rappelons l'importance du terrain du Transvaal qui est crucial tant pour le FEFA que pour des équipes à vocation sociale qui y jouent régulièrement, celui-ci jouant un rôle de cohésion sociale très important à Cureghem.